**Nouveau partenariat entre l'ADEME et l'ACFCI pour la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises dans les démarches de management environnemental**

**07/02/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

Michèle PAPPALARDO, présidente de l'ADEME, et Jean-François BERNARDIN, président de l'ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie) ont signé le 7 février 2005 un nouvel accord cadre d'une durée de trois ans.

Cette convention permet à l'ACFCI et à l'ADEME, de **renforcer leur collaboration en faveur de la sensibilisation et de l'accompagnement des entreprises dans les démarches de management environnemental** et, aussi, de s'investir mutuellement dans de nouveaux champs d'action comme le **développement durable, l'éco-conception, la maîtrise de l'énergie ou le transport**.

L'ADEME et les C(R)CI (Chambres de Commerce et d'Industrie locales et régionales) conviennent de coopérer dans les domaines suivants :

* Développement durable des entreprises
* Management environnemental
* Déchets des entreprises
* Air, énergie et transports
* Action internationale
* C(R)CI exemplaires
* Information réciproque sur les publications destinées aux entreprises.

L'ADEME et les C(R)CI agiront selon plusieurs modes d'intervention:

* Information et sensibilisation des entreprises.
* Création de postes de Chargés de mission qui ont pour rôles de sensibiliser les entreprises, de leur apporter un conseil personnalisé et de mettre sur pied des démarches collectives.
* Organisation de démarches collectives (opérations groupées, gestion collective)
* Elaboration et diffusion d'outils (l'ADEME, l'ACFCI et le réseau des C(R)CI ont développé en commun des guides destinés aux entreprises ou aux élus).
* Valorisation des actions et des entreprises exemplaires avec, par exemple, les Prix Entreprises & Environnement ou le trophée Technologies Économes et Propres.

Il s'agit du quatrième accord cadre entre l'ADEME et l'ACFCI. Le premier a été signé en 1994 et portait uniquement sur la gestion des déchets. Les deux suivants de 1996 et 1997 étendaient l'accord à la promotion du management environnemental.

**Aujourd'hui cette convention réaffirme l'engagement des deux partenaires à apporter des réponses concrètes aux entreprises en matière de protection de l'environnement.**

|  |  |
| --- | --- |
| http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189187024.gif | [[http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=65E4A6768E3FE53A97EC8785AD3D89481112172789132.jpg](http://www.acfci.fr/)](http://www.acfci.fr/) |

* [Club ademe International en bref](http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=19127&ref=12527&p1=B)

Créé en 1997 à l'initiative de l'ADEME et parrainé par les Ministères en charge de l'Environnement, de l'Industrie et du Commerce Extérieur, le Club ADEME International rassemble les entreprises françaises performantes sur le marché mondial de la protection de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.  
Ses membres, particulièrement actifs dans les pays émergents, bénéficient des 20 ans d'expérience de l'ADEME en matière de coopération internationale. Pour adhérer au club une entreprise doit être implantée en France, avoir une capacité suffisante pour exporter en termes de compétences humaines et de moyens financiers et disposer de produits ou services performants en matière d'énergie ou d'environnement.  
[Consulter la rubrique l'ADEME à l'international](http://www.ademe.fr/ademeinternational/Frame_ademeinternational.htm)

**Contact**

* Relations Presse ADEME

H & B Communication  
[Nadège Chapelin](mailto:n.chapelin@hbcommunication.fr)   
Tél. : 01 58 18 32 45   
[Elisabeth Dos Santos](mailto:e.dossantos@hbcommunication.fr)   
tél. : 01 58 18 32 45

* Contact Presse ACFCI

[Bernard Giroux](mailto:b.giroux@acfci.cci.fr)Tél. :01 40 69 38 40   
[Françoise Fraysse](mailto:f.fraysse-delaserviere@acfci.cci.fr)Tél. : 01 40 69 37 16   
[Catherine Losik](mailto:c.losik@acfci.cci.fr)   
Tél. :01 40 69 37 66